

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE TENNIS DE TABLE | SAISON 2020-2021



1. RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, les règlements spécifiques ci-dessous, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de la Fédération de tennis de table du Québec (FTTQ).

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

2. ÉTHIQUE SPORTIVE

Les valeurs de respect et d'éthique sportive sont au cœur des actions et services offerts par le RSEQ Montréal. Nous appliquons les principes d'intervention du programme des 3R de l'éthique sportive soient :

- Respect envers soi-même
- Respect envers les autres
- Responsabilité de nos actions

Le RSEQ Montréal met à la disposition de ses élèves-athlètes, entraîneurs et membres du personnel d'encadrement, un code d'éthique du sport étudiant auquel ils devront se conformer, sous peine de sanction.

Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes informations relatives au programme des 3R de l'éthique sportive sur notre site internet : <https://www.rseqmontreal.com/fr/formation/3r-de-l-ethique-sportive/>

3. CATÉGORIES

Catégorie	Date de naissance
Benjamin	du 1 ^{er} octobre 2006 au 30 septembre 2008
Cadet	du 1 ^{er} octobre 2004 au 30 septembre 2006
Juvenile	du 1 ^{er} juillet 2002 au 30 septembre 2004

4. ADMISSIBILITÉ

4.1 ADMISSIBILITÉ DES ÉQUIPES

Les rencontres auront lieu par catégories, sexes confondus. Les équipes sont donc mixtes.

4.2 ADMISSIBILITÉ DES ÉLÈVES-ATHLÈTES

4.2.1 RÉSERVISTES

Les équipes peuvent faire appel à des joueurs réservistes lors des tournois.

4.3 ADMISSIBILITÉ DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

Seuls les entraîneurs identifiés sur S1 par les écoles sont autorisés à intervenir auprès des joueurs durant les parties, au moment règlementaire. Les spectateurs devront rester dans les estrades.

4.4 INSCRIPTION DES ÉLÈVES-ATHLÈTES

4.4.1 INSCRIPTION À LA LIGUE

4.4.1.1. L'inscription des athlètes et des entraîneurs doit se faire via le système S1, avant la date limite prévue à l'échéancier

4.4.1.2. Vous devez remplir le formulaire intitulé liste officielle des joueurs, disponible sur le site internet du RSEQ Montréal, et le retourner avant la date limite de la première participation. En collaboration avec l'entraîneur, tous les athlètes doivent être identifiés dans l'ordre du plus fort au plus faible, catégories et sexes confondus.

4.4.1.3. Les inscriptions supplémentaires en cours de saison sont autorisées. Le cas échéant, veuillez procéder à l'inscription via S1 et envoyer un nouveau formulaire de liste des joueurs, avec un ajustement à l'ordre des athlètes du plus fort au plus faible. Veuillez indiquer avec une étoile le nom des nouveaux participants. Ces ajouts doivent être retournés avant la date limite d'ajout de joueur prévue à l'échéancier. Aucun ajout ne sera autorisé après cette date.

4.4.2 INSCRIPTION AUX TOURNOIS

4.4.2.1 Le nombre maximum de joueurs par école est fixé à quatre (4) par catégorie par tournoi.

4.4.2.2 Pour être éligible, un joueur doit obligatoirement être inscrit sur S1. Les joueurs réservistes substitués doivent également être inscrits à une équipe sur S1.

4.4.2.3 Pour chaque tournoi, vous devez inscrire les athlètes à l'événement sur S1.

4.4.2.4 Aucune modification à l'inscription ne sera acceptée dans les cinq (5) jours ouvrables précédant le tournoi.

5. CALENDRIER

5.1 NOMBRE DE RENCONTRES

La saison se déroule en 4 rencontres :

- Rencontre 1 : Tournoi de classement. Le but de cette rencontre est d'établir un classement par catégorie de 1 à 24

- Rencontres 2 et 3 : Tournoi par poules. Chaque catégorie est divisée en 4 poules de 6 joueurs, la poule A mettant en opposition les joueurs classés 1 à 6, la poule B les joueurs 7 à 12 et ainsi de suite
- Rencontre 4 : Championnat régional. Tableau de finale en simple élimination pour les positions 1 à 16 et tableau de consolation en simple élimination pour les positions 17 à 24.

5.2 NOMBRE DE PARTIES

Les joueurs se déplaceront pour jouer entre trois (3) et cinq (5) parties, une partie étant une formule 3 de 5.

6. NOMBRE DE JOUEURS

Un maximum de quatre (4) joueurs par écoles par catégories est accepté par tournoi. Le RSEQ Montréal contingente les inscriptions à 24 joueurs par catégorie par rencontre.

7. ARBITRAGE

- 6.1** Durant un match, le joueur qui reçoit la balle est l'unique personne qui peut déclarer si elle est en jeu ou non.
- 6.2** Tout litige ou désaccord durant une compétition (pointage, arbitrage, obstacle sur le terrain, etc.) sera évalué et jugé sur place par l'arbitre en chef. Il peut nommer un entraîneur ou un comité d'entraîneur pour prendre une décision.

8. RESPONSABILITÉS DES ÉQUIPES

- 7.1** Les entraîneurs doivent confirmer les absents auprès du responsable de la compétition avant le début de chaque rencontre.
- 7.2** Les joueurs doivent se présenter à la table du responsable dès que l'épreuve et leurs noms sont annoncés. Après le troisième appel, le joueur qui ne s'est pas présenté perdra son premier match par forfait. Tout joueur qui ne se présente pas pour sa deuxième partie sera déclaré forfait pour la rencontre.
- 7.3** Si un joueur ne respecte pas la tenue acceptée, le responsable donnera un premier avertissement au responsable de l'école fautive, et ce, sans sanction. Au deuxième avertissement pour la même école, le joueur fautif sera déclaré forfait.

9. SPÉCIFICITÉ DE LA DISCIPLINE

9.1 FORMULE DES RENCONTRES

	Rencontre 1	Rencontre 2	Rencontre 3
Type	Rencontre de classement	Rencontre en poules 1	Rencontre en poules 2
Épreuve	Simple		
Nb	24 joueurs par catégorie - 4 joueurs par école		
Formule	2 phases : ➤ Phase groupes : 8 poules de 3 joueurs. ○ Les 8 premiers formeront le groupe A ○ Les 8 deuxièmes le groupe B ○ Les 8 troisièmes le groupe C ➤ Phase éliminatoire : ○ Tableau d'élimination pour chaque groupe (A, B et C).	4 poules de 6 joueurs ➤ Positions 1 à 6 (A) ➤ Positions 7 à 12 (B) ➤ Positions 13 à 18 (C) ➤ Positions 19 à 24 (D)	4 poules de 6 joueurs ➤ Positions 1 à 6 (A) ➤ Positions 7 à 12 (B) ➤ Positions 13 à 18 (C) ➤ Positions 19 à 24 (D)
Promotion et relégation	Classement de 1 à 24 à la fin de la rencontre.	Les deux premiers joueurs des poules B, C et D montent de deux positions Les deux derniers joueurs des poules A, B et C descendent de 2 positions	Les deux premiers joueurs des poules B, C et D montent de deux positions Les deux derniers joueurs des poules A, B et C descendent de 2 positions

9.2 À L'INTÉRIEUR D'UNE POULE, LE CLASSEMENT SERA ÉTABLI COMME SUIT :

- Le joueur ayant remporté le plus de matchs ;
- Le joueur ayant remporté la partie contre l'adversaire;
- Le joueur avec le meilleur différentiel de point.

10. CLASSEMENT

Après chaque rencontre, les rangs gagnés par les participants sont attribués aux écoles. Celles-ci pourront inscrire les joueurs désirés dans chacun de leurs rangs lors les rencontres subséquentes.

11. CHAMPIONNAT RÉGIONAL

4 ^e rencontre	
Type	Championnat régional
Épreuve	Simple
Nb	24 joueurs par catégorie - 4 joueurs par école
Formule	<p>Tableau de la finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tableau de simple élimination pour les positions 1 à 16 (déterminées après la rencontre 3) <ul style="list-style-type: none"> ○ 4 rondes au total pour chaque participant <p>Tableau de consolation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tableau de simple élimination pour les positions 17 à 24 (déterminées après la rencontre 3) <ul style="list-style-type: none"> ○ 3 rondes au total pour chaque participant ➤ Seuls les joueurs sélectionnés pour le tableau de la finale ont accès aux médailles ➤ Toutes les positions des deux tableaux récoltent des points pour les bannières

- 10.1** Un joueur doit avoir participé activement à un minimum de deux (2) tournois dans une catégorie pour être admissible au championnat régional.
- 10.2** Le surclassement est autorisé lors du championnat régional. Le choix de la catégorie est laissé à la discrétion de l'athlète. Ce dernier n'aura cependant pas la possibilité de représenter son école dans plus d'une catégorie.
- 10.3** Les entraîneurs devront donner l'intérêt et la disponibilité de leurs joueurs à la date limite donnée par le RSEQ Montréal afin d'établir la formule officielle du championnat le plus rapidement possible.

10.4 RÉCOMPENSES

Lors du championnat régional, les points pour déterminer l'école gagnante de la bannière par catégorie seront cumulés par position selon le tableau ci-dessous.

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Points	30	27	24	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9
Rang	17	18	19	20	21	22	23	24								
Points	10	9	7	5	4	3	2	1								